

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 1981 à Moutier

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la
défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **52 (1981)**

Heft 4: **Relations transfrontalières**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrücke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 1981 à Moutier

Présidence : M. Rémy Berdat, membre de la direction, Moutier.

Procès-verbal : M. Claude Brügger, secrétaire général, Tramelan.

Présents : 32 membres + les représentants de la presse.

M. Rémy Berdat ouvre la séance à 18 h. 10. Au nom de la direction, il salue cordialement les membres présents. Il adresse également des souhaits de bienvenue au nom de la municipalité de Moutier.

31 membres se sont excusés par écrit ou verbalement.

L'ordre du jour figurant sur la convocation remise à chaque membre est accepté et se présente comme suit :

Ordre du jour :

1. Procès-verbaux des assemblées générale ordinaire du 14 novembre 1980 et générale extraordinaire du 28 mars 1981.
2. Présentation et adoption des comptes 1980 et fixation du montant des cotisations.
3. Nomination du président central.
4. Présentation du secrétaire général.
5. Communications du comité central :
 - a) composition des 2 collèges
 - b) composition de la direction
 - c) entrée en fonction du comité central et de la direction
 - d) création et énumération des commissions
 - e) programme d'activité et budget 1981
 - f) fixation de la prochaine assemblée générale
6. Divers

1. Procès-verbaux des assemblées générale ordinaire du 14 novembre 1980 et générale extraordinaire du 28 mars 1981

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 novembre 1980 est admis sans discussion. Celui de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 1981 est également accepté à l'unanimité, sans débat. Le président donne lecture d'une lettre de M. Sylvain Affolter. Ce dernier déplore que dans le procès-verbal de la dernière

assemblée il ne soit pas fait mention de son intervention au sujet des termes Jura bernois à remplacer par la liste des districts. Selon lui, il fallait raccourcir l'énoncé, utiliser la terminologie officielle et être conscient de la fragilité des subdivisions administratives, ce que l'histoire a confirmé. Il est pris acte de cette demande de complément.

2. Présentation et adoption des comptes 1980 et fixation du montant des cotisations

Les comptes de l'année 1980 figurent dans le bulletin N° 2 de juin 1981. M. Jean Jobé, trésorier, commente l'extrait du compte de

pertes et profits qui boucle avec un excédent de recettes de Fr. 17920.35. Cet excédent de recettes s'explique par une rentrée

de cotisations supérieure au budget, par la vente du bulletin plus importante que prévue et par un rétrécissement des dépenses courantes.

M. Berdat lit le procès-verbal de la séance de vérification des comptes. Les vérificateurs recommandent à l'assemblée générale d'approuver les comptes et le bilan tels

que présentés et d'en donner décharge avec remerciements aux organes compétents. Les comptes sont approuvés sans opposition.

M. Jobé propose ensuite à l'assemblée de ne pas modifier le barème des cotisations par rapport à l'année dernière. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Nomination du président central

M. R. Berdat fait la déclaration suivante :
«Il y a quelques années, l'ADIJ avait trouvé sa voie en la personne, précisément, de M. Frédéric Savoye de Saint-Imier. Il fut une personnalité à la tête de l'ADIJ. Nous prendrons officiellement congé de M. Savoye lors de notre prochaine assemblée générale. Aujourd'hui, les membres de la direction ont le plaisir et la satisfaction de vous proposer, en qualité de président central, M^e Roland Schaller, qui connaît les rouages de l'association. Il sera, si vous l'acceptez, le nouveau président de la corvette.»

Aucune autre proposition n'est émise. M^e Roland Schaller est élu président central par acclamations.

M. R. Berdat dresse un rapide portrait du nouveau président, qui est né à Moutier en 1948. Licencié en droit, il est titulaire du brevet d'avocat. Il a travaillé au service de l'information horlogère à La Chaux-de-Fonds. Le nouvel élu exerce la charge de président de tribunal extraordinaire à Moutier. Il est conseiller municipal en cette ville.

M^e Schaller remercie en ces termes :

«Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très touché par la confiance que vous m'avez témoignée ce soir. Comme à son habitude, M. Rémy Berdat s'est montré plus qu'élogieux, et je l'en remercie.

A mon tour, il me revient de souligner que, contre vents et marées, les membres de la direction de notre association, à savoir M. Frédéric Savoye, président, MM. Rémy Berdat, Marcel Houlmann et Jean Jobé, ont su amener à bon port le bateau ADIJ, malgré les vicissitudes et les moments difficiles.

Aujourd'hui, les statuts modifiés ont été adoptés, les responsabilités principales de notre association sont assumées par des membres prêts à s'engager et à travailler de façon efficace, les grandes lignes de notre activité future ont été définies, et je me dois de préciser que les membres de notre direction ont tout mis en œuvre pour que nous puissions reprendre notre croisière, dans les meilleures conditions qui soient. Je les en remercie.

Je tiens à associer à cet hommage les membres de la commission de restructuration, MM. Jean Jobé, Marcel Houlmann et Georges Morand, grâce à l'enthousiasme et à l'expérience desquels une nouvelle formulation des activités et des statuts de notre association a pu être définie.

Enfin, je ne peux oublier de mentionner les membres eux-mêmes de l'ADIJ, sans qui la foi dans la raison d'être de l'association n'aurait pas de sens.

Notre dessein est grand.

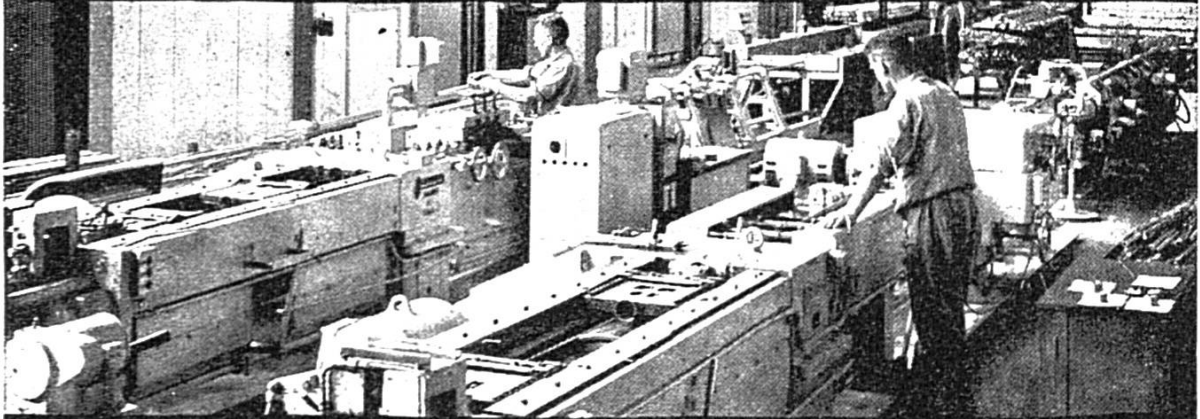
Il nous appartient de prouver que les buts que nous poursuivons peuvent être atteints par les seuls moyens qui sont à notre disposition.

Nous sommes tous conscients du fait que la région jurassienne des sept districts, prise comme entité, rencontre des problèmes qui ne sont pas insolubles.

Aujourd'hui, nous devons à tout le moins :

- améliorer l'attractivité de notre région en matière d'implantation industrielle, par le biais d'une diversification du potentiel industriel existant ;
- favoriser le développement de notre agriculture, ainsi que de l'artisanat et des

BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries

spécialistes du laiton et alliages de cuivre

tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28

Boillat SA

Reconvilier Suisse

A. Marchand - Delémont

Ferblanterie - Couverture

Chauffage - Sanitaire

Ventilation - Climatisation

Étanchéité de façades



PIGNONS ET ROUES D'HORLOGERIE ET D'APPAREILLAGE
DÉCOLLETAGE ET REPRISE EN TOUS GENRES
GALVANOPLASTIE - DÉROUILLAGE

HELIOS A. CHARPILLOZ S.A.
CH-2735 BEVILARD

PARTOUT DANS LE JURA
AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

LA BANQUE CANTONALE DU JURA



**PORRENTROY - DELÉMONT - SAIGNELÉGIER
BASSECOURT - LE NOIRMONT**

Pour toutes vos affaires bancaires

Membre de l'Union des Banques Cantonales
Suisses

Garantie de l'Etat

- services qui répondent de façon insuffisante aux besoins de nos populations ;
- assurer et développer nos voies de communications intérieures et extérieures, pour qu'elles tiennent mieux compte de la géographie de nos vallées ;
 - permettre une formation professionnelle facilitant la reconversion et la réinsertion professionnelle des travailleurs ;
 - jouer, sur le plan socio-économique, le rôle d'agent de coordination ;
- organiser un bureau d'information, mettant à la disposition de tout un chacun des renseignements précis ;
- et j'en passe.

Il n'est pas douteux que les solutions dépendent essentiellement de notre volonté.

Effectivement, par le biais des commissions, d'un bureau de coordination, d'un office de documentation, nous serons en mesure de proposer des solutions valables aux problèmes en rapport avec les préoccupations de l'association.

En ce qui me concerne, j'espère, avec l'appui de chacun et l'aide précieuse de notre secrétaire général, Claude Brügger, pouvoir proposer, lors de l'assemblée générale de cet automne, un programme d'activités concrètes, programme élaboré par les nouveaux organes de l'association.

Je dirai enfin que j'ai l'avantage aujourd'hui de pouvoir me montrer optimiste, le bateau ADIJ étant prêt à appareiller pour une nouvelle croisière.

Je vous remercie de votre attention.»

4. Présentation du secrétaire général

M. Berdat annonce que lors de sa dernière séance, le comité central a nommé M^e Claude Brügger, avocat, au poste de secrétaire général de l'association, à temps partiel. Il passe la parole à M^e Brügger qui remercie le comité central de la confiance

témoignée. M^e Brügger déclare qu'avec les nouveaux responsables de l'ADIJ, il s'emploiera à donner un second souffle à cette grande association qui défend depuis plus de 50 ans les intérêts de toute une région.

5. Communications du comité central

a) composition des deux collèges

Le président donne connaissance des noms des membres qui composent les deux collèges du comité central. Cette liste figure dans le bulletin de juin 1981.

b) composition de la direction

La nouvelle direction se présente de la manière suivante :

Président : M^e Roland Schaller, 2740 Moutier.
 Secrétaire général : M^e Claude Brügger, 2720 Tramelan.

Jura bernois

Vice-président : M^e Philippe Degoumois, 2740 Moutier.
 Membre : M. Alain Boillat, 2740 Moutier.
 Membre : M. Michel Le Roy, 2720 Tramelan.

Canton du Jura

Vice-président : M^e Dominique Amgwerd, 2800 Delémont
 Membre : M. Marcel Faivre, 2900 Porrentruy
 Membre : M. Jean-Pierre Farron, 2800 Delémont
 Trésorier : M. Jean Jobé, 2900 Porrentruy

c) entrée en fonction du comité central et de la direction

Le nouveau directoire est constitué et le président lui souhaite bon vent. L'entrée en fonction du comité central et de la nouvelle direction a lieu dès la fin de la présente assemblée.

d) création et énumération des commissions

Les différentes commissions suivantes exercent une activité au sein de l'association. Ce sont :

Commission «Sociale» :	Président : M. Georges Rais, Delémont
Commission «Professionnelle» :	Président : M. J.-Jacques Diacon, Moutier
Commission «Routière et ferroviaire» :	Président : M. J.-C. Zwahlen, Bévilard
Commission «Protection de la nature et du patrimoine» :	Président : M. Raymond Brückert, Plagne
Commission «Economique et affaires conjoncturelles» :	Président : vacant
Commission «Bulletin» :	Président : M ^e Claude Brügger, secrétaire général, Moutier

e) programme d'activité et budget 1981

M. Berdat signale que ces 2 objets seront examinés par la nouvelle direction. Leur présentation sera faite lors de la prochaine assemblée générale.

f) fixation de la prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale se déroulera à Moutier à fin novembre 1981.

Divers

M. Montavon prend la parole et demande à la commission de la protection de la nature de s'intéresser à la forge de Corcelles. Selon l'interpellateur un travail urgent attend cette commission.

La parole n'est plus demandée. Le président constate que la nouvelle ADIJ est sur pied. Une tâche importante et noble l'attend, au

service du vieux pays, avec de nouvelles idées.

M. Berdat remercie chacun de sa participation bienveillante et souhaite une bonne fin de semaine à tous.

Le président e. r. :
Rémy Berdat

Le secrétaire général :
Claude Brügger